



# BILAN DE L'ARRRET DU F!NI-PARTI A LA COLLECTE

La fin de la pratique permettant aux éboueurs de partir dès la fin de leur tournée s'est mise en place le 18 septembre 2017. Comme annoncé, l'administration a organisé un temps de bilan en juin 2018.

La **CFDT** a participé à tous les groupes de bilan sur le Nouveau Cadre de la Collecte au sein des services de la DDUCV de la Métropole.

**Dans ces groupes de travail la CFDT a été force de propositions en vue de l'amélioration des conditions de travail des agents de la Collecte :**

- 1) Chaque fin de ronde, l'équipage est reçu par son manager pour un débriefing . Or, on demande à l'équipage de rester en tenue de travail, sauf les jours de pluie.

**Pour la CFDT, il est inacceptable de répondre positivement à cette exigence, qui met en danger la santé des agents, exposés lors de la collecte à des déchets toxiques.**

La **CFDT** demande que l'équipage, par mesure d'hygiène, prenne une douche avant le débriefing, et ainsi soit reçu par l'agent de maîtrise propre et en tenu civile, dans un espace de bureau, équipé de chaises et de tables pour une meilleure convivialité

Si un retour sur une ronde devait être réalisé pour secourir un autre équipage en difficulté, ils seront à même de se changer une nouvelle fois pour exécuter ce travail supplémentaire.

La **CFDT** demande également que les entretiens de fin de poste puissent être réalisés dès que l'équipe est en tenu civile, et non obligatoirement après 11h30, pour une meilleure fluidité des entretiens de fin de poste.

- 2) Dans le cadre d'une évolution de leur perspective de carrière, les agents rippers titulaires du grade d'Agent technique Principal (ATP) volontaires peuvent devenir chauffeur/rippers après un QCM, une formation de permis PL et la formation FIMO/FCO.

**La CFDT demande d'élargir le groupe de volontaires aux agents techniques et de les accompagner dans leur mobilité pour leur faire réussir le passage au grade d'Agent Technique Principal, sachant que plusieurs agents rippers aujourd'hui sont déjà titulaires du permis PL.**

- 3) Trois chauffeurs, travaillant l'après-midi et rattaché à ULVI, sont en charge du vidage et du lavage des camions arrivés en retard (1 par subdivision de collecte). Après 6 mois de fonctionnement, il apparaît que ces chauffeurs sont en nombre insuffisant du fait des congés, des formations ou pour tout autre motif d'absence.

**La CFDT demande d'étoffer ce renfort par 2 ou 3 chauffeurs supplémentaires sur les mêmes cycles de travail, avec une prise de poste plutôt en fin de matinée.**

Nous demandons également que ces chauffeurs soient rattachés à la subdivision utilisatrice ou à l'équipe secours et non à ULVI.

**POUR LA DEFENSE DE VOS CONDITIONS DE TRAVAIL  
LE 6 DECEMBRE 2018 VOTEZ CFDT**